

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2022**

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2022**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des soldes de fonds	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Masse salariale	16
Annexe B - Frais d'administration	16
Annexe C - Frais de bureau	17
Annexe D - Frais de logement	17
Annexe E - Frais d'activités	17
Annexe F - Autres frais	18
Annexe G - Projets spécifiques	18



---

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du  
**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et reçoit des sommes dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits de dons et sommes reçues, à l'excédent des produits sur les charges, aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, à l'actif à court terme au 31 mars 2022 et 31 mars 2021, et à l'actif net aux 1er avril et 31 mars 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Grenier Bonin CPA inc.<sup>1</sup>

La Prairie (Québec)  
Le 31 mai 2022

---

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A127729

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 4

	Fonds d'adminis- tration générale \$	Fonds du programme de rembourse- ment aux proches \$	Fonds des sommes versées par les contrevenants \$	Fonds d'immobilisa- tions \$	2022 Total \$	2021 Total \$
<b>PRODUITS</b>						
Subvention du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	3 951 820	-	-	-	3 951 820	4 157 303
Subvention du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels - COVID 19	366 931	-	-	-	366 931	-
Sommes versées par les contrevenants - Cour municipale	19 305	-	-	-	19 305	9 300
Sommes versées par les contrevenants - Palais et Chambre de la Jeunesse	89 209	-	-	-	89 209	74 074
Programme de remboursement aux proches de personnes décédées d'un acte criminel - Autres CAVAC (note 3)	-	24 438	-	-	24 438	16 215
Projet Autochtones (note 4)	-	7 145	-	-	7 145	12 226
Programme PMRG	156 194	-	-	-	156 194	97 100
Subventions salariales - COVID-19	-	-	-	-	-	25 000
Amortissement de l'apport reporté lié aux immobilisations (note 12)	-	-	-	34 021	34 021	1 610
Programme Témoin Enfant	155 500	-	-	-	155 500	-
Subvention projet Femmes victimes exploitation sexuelle	126 241	-	-	-	126 241	80 137
Intérêts	9 606	435	-	-	10 041	5 933
Ville de Montréal - entente de service	158 616	-	-	-	158 616	129 529
Autres subventions - Semaine des victimes et survivants	10 000	-	-	-	10 000	-
Subvention Emploi Canada	4 346	-	-	-	4 346	8 422
Subvention Caisse Desjardins	495	-	-	-	495	-
Autres sources de financement	8 436	-	-	-	8 436	6 606
Dons	300	-	-	-	300	175
	<b>5 056 999</b>	<b>32 018</b>	<b>-</b>	<b>34 021</b>	<b>5 123 038</b>	<b>4 623 630</b>
<b>CHARGES</b>						
Masse salariale (annexe A)	3 877 710	-	-	-	3 877 710	3 490 781
Frais d'administration (annexe B)	115 677	-	-	-	115 677	102 961
Frais de bureau (annexe C)	138 317	-	-	-	138 317	71 163
Frais de logement (annexe D)	189 597	-	-	-	189 597	167 236
Frais d'activités (annexe E)	4 899	-	-	-	4 899	3 645
Autres frais (annexe F)	68 019	-	-	46 255	114 274	80 209
Projets spécifiques (annexe G)	480 660	36 522	-	-	517 182	300 871
	<b>4 874 879</b>	<b>36 522</b>	<b>-</b>	<b>46 255</b>	<b>4 957 656</b>	<b>4 216 866</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>182 120</b>	<b>( 4 504 )</b>	<b>-</b>	<b>( 12 234 )</b>	<b>165 382</b>	<b>406 764</b>

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL

## ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 5

	Fonds du programme de remboursement aux proches \$	Fonds des sommes versées par les contrevenants \$	Fonds d'immo- bilisations \$	Fonds d'administration générale \$	2022 Total \$	2021 Total \$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	747 939	609 208	54 435	265 653	1 677 235	1 270 471
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(4 504)	-	(12 234)	182 120	165 382	406 764
VIREMENTS INTERFONDS (note 5)	-	108 514	-	(108 514)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>743 435</u>	<u>717 722</u>	<u>42 201</u>	<u>339 259</u>	<u>1 842 617</u>	<u>1 677 235</u>

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL

## BILAN

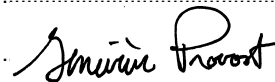
31 MARS 2022

Page 6

	Fonds d'adminis- tration générale \$	Fonds du programme de rembourse- ment aux proches \$	Fonds des sommes versées par les contrevenants \$	Fonds d'immobilisa- tions \$	2022 Total \$	2021 Total \$
<b>ACTIF</b>						
Actif à court terme						
Encaisse	1 452 785	723 447	-	-	2 176 232	2 176 058
Dépôt à terme, 1,4 %, échéant en février 2021	100 000	-	-	-	100 000	100 000
Débiteurs (note 6)	92 352	21 570	-	-	113 922	139 435
Subventions à recevoir	-	-	-	-	-	195 105
Créances interfonds (note 7)	-	-	717 722	-	-	-
Frais payés d'avance	1 250	-	-	-	1 250	1 250
	<u>1 646 387</u>	<u>745 017</u>	<u>717 722</u>	<u>-</u>	<u>2 391 404</u>	<u>2 611 848</u>
Immobilisations (note 8)	-	-	-	176 675	176 675	222 930
Dépôt de garantie	20 633	-	-	-	20 633	20 633
	<u>1 667 020</u>	<u>745 017</u>	<u>717 722</u>	<u>176 675</u>	<u>2 588 712</u>	<u>2 855 411</u>
<b>PASSIF</b>						
Passif à court terme						
Créances interfonds (note 7)	716 140	1 582	-	-	-	-
Créditeurs (note 10)	446 328	-	-	-	446 328	538 132
Apports reportés (note 11)	165 293	-	-	-	165 293	471 549
	<u>1 327 761</u>	<u>1 582</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>611 621</u>	<u>1 009 681</u>
Apport reporté lié aux immobilisations (note 12)	-	-	-	134 474	134 474	168 495
	<u>1 327 761</u>	<u>1 582</u>	<u>-</u>	<u>134 474</u>	<u>746 095</u>	<u>1 178 176</u>
<b>SOLDES DE FONDS</b>						
Affectations internes	-	743 435	717 722	42 201	1 503 358	1 411 582
Non grevés d'affectations	339 259	-	-	-	339 259	265 653
	<u>339 259</u>	<u>743 435</u>	<u>717 722</u>	<u>42 201</u>	<u>1 842 617</u>	<u>1 677 235</u>
	<u>1 667 020</u>	<u>745 017</u>	<u>717 722</u>	<u>176 675</u>	<u>2 588 712</u>	<u>2 855 411</u>

Pour le conseil d'administration,

....., administrateur


 ..... administrateur



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022****Page 7**

	2022 \$	2021 \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	165 382	406 764
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	46 255	17 730
Amortissement de l'apport reporté lié aux immobilisations	<u>(34 021)</u>	<u>(1 610)</u>
	177 616	422 884
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	25 513	11 121
Subventions à recevoir	195 105	(195 105)
Créditeurs	(91 804)	236 575
Apports reportés - projet Proches	(7 145)	7 145
Apports reportés - fonds d'administration générale	<u>(299 111)</u>	<u>463 131</u>
<b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE</b>	174	945 751
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u>2 176 058</u>	<u>1 230 307</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u><u>2 176 232</u></u>	<u><u>2 176 058</u></u>

Les opérations sans effet sur la trésorerie de l'exercice précédent comprennent des acquisitions d'immobilisations en contrepartie d'un apport reporté lié aux immobilisations pour un montant de 170 105 \$.

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué en vertu de la partie III de la « Loi sur les compagnies du Québec. » L'organisme est considéré comme un organisme sans but lucratif et il a pour mission de rendre des services aux victimes d'actes criminels et est un organisme de charité au sens de la « Loi de l'impôt sur le revenu ».

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations.

### COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le fonds d'administration générale rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Le Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel est financé distinctement par des sommes versées par les contrevenants provenant de plusieurs CAVAC du Réseau des CAVAC dont celui de Montréal. Ce programme relève du Réseau des CAVAC et c'est le CAVAC de Montréal qui en assure la gestion et l'administration. Le fonds du programme de remboursement aux proches rend compte des activités que l'organisme consacre à l'administration de ce fonds. Les apports affectés à cette fin y sont présentés.

Le fonds des sommes versées par les contrevenants du CAVAC de Montréal regroupe un ensemble de projets annuels mis en place par l'organisme dans l'année. Les apports affectés à cette fin y sont présentés.

Le coût non amorti des immobilisations est présenté dans le fonds d'immobilisations ainsi que l'apport reporté lié aux immobilisations.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon la comptabilité par fonds affectés, les apports grevés d'affectations externes sont constatés dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant doivent être comptabilisés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont constatés comme produits du fonds d'administration générale. Les apports sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les contributions pénales sont comptabilisées lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les dons, autres sources de financement et intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont encaissés.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et des débiteurs, à l'exception des taxes sur les transactions commerciales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, à l'exception des charges sociales.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux ou période</b>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif et amortissement linéaire	33 % et 5 ans
Système téléphonique	Amortissement dégressif	20 %
Améliorations locatives	Amortissement dégressif	20 %

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3. PROGRAMME DE REMBOURSEMENT AUX PROCHES DE PERSONNES DÉCÉDÉES D'UN ACTE CRIMINEL**

	2022 \$	2021 \$
<b>Produits</b>		
CAVAC Estrie	14 913	-
CAVAC Bas St-Laurent	4 725	4 000
CAVAC Côte-Nord	1 715	1 715
CAVAC Québec (2020-2021)	1 584	-
CAVAC Mauricie	1 501	5 500
CAVAC Abitibi-Témiscamingue	-	5 000
Revenus d'intérêts	435	211
	<u>24 873</u>	<u>16 426</u>
<b>Charges</b>		
Remboursement à des proches	24 028	20 013
Honoraires professionnels	3 478	1 391
Frais de coordination	1 440	1 098
Taxes non remboursables	431	299
	<u>29 377</u>	<u>22 801</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les virements interfonds excluant le projet Autochtones (note 4)	(4 504)	(6 375)
Virements interfonds (note 5)	-	28 447
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges après les virements interfonds excluant le projet Autochtones (note 4)</b>	<u>(4 504)</u>	<u>22 072</u>

#### 4. PROJET AUTOCHTONES INCLUS DANS LE PROGRAMME DE REMBOURSEMENT AUX PROCHES DE PERSONNES DÉCÉDÉES D'UN ACTE CRIMINEL

	2022 \$	2021 \$
<b>Produits</b>		
Montant encaissé au cours de l'exercice	-	19 371
Variation de l'apport reporté (note 11)	<u>7 145</u>	<u>(7 145)</u>
	<u>7 145</u>	<u>12 226</u>
<b>Charges</b>		
Création et diffusion des capsules	-	7 755
Frais de traduction incluant les taxes non récupérables	7 145	2 023
Conception graphique	-	1 125
Impression	-	958
Frais postaux	<u>-</u>	<u>365</u>
	<u>7 145</u>	<u>12 226</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>-</u>	<u>-</u>

#### 5. VIREMENTS INTERFONDS

Une partie de l'actif net du fonds d'administration générale est affectée au fonds des sommes versées par les contrevenants ou à d'autres programmes spécifiques. Cette affectation est le résultat d'une entente avec la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles du ministère de la Justice sur les modalités de financement. Le montant des sommes versées par les contrevenants provenant de la cour municipale est conservé dans sa totalité.

Ainsi, au cours de l'exercice, la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles du ministère de la Justice a autorisé l'affectation de 108 514 \$ des sommes versées à la cour municipale (83 374 \$ en 2021) du fonds d'administration générale au fonds des sommes versées par les contrevenants qui sert pour des projets spécifiques. Les grands mouvements de personnel au cours de l'exercice font en sorte qu'aucune somme n'a été utilisée. L'an passé, il avait autorisé l'affectation de la somme de 28 447 \$ au fonds du programme de remboursement aux proches dans le but de financer le programme de remboursement aux proches des personnes décédées à la suite d'un acte criminel par le remboursement de certains frais engagés pour leur présence aux procédures judiciaires.

## 6. DÉBITEURS

	Fonds d'admini- stration générale \$	Fonds du programme de rembourse- ment aux proches \$	Total 2022 \$	Total 2021 \$
Clients	57 021	21 139	78 160	99 266
Taxes sur les transactions commerciales	35 284	431	35 715	40 122
Intérêts	47	-	47	47
	<u>92 352</u>	<u>21 570</u>	<u>113 922</u>	<u>139 435</u>

## 7. CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds ne comportent aucun intérêts ni modalités de remboursement. Le solde est de 717 722 \$ au 31 mars 2022 (616 410 \$ en 2021).

## 8. IMMOBILISATIONS

	2022		2021	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Mobilier de bureau	24 106	15 119	8 987	11 234
Matériel informatique	232 696	91 280	141 416	178 856
Système téléphonique	21 836	16 647	5 189	6 486
Améliorations locatives	53 944	32 861	21 083	26 354
	<u>332 582</u>	<u>155 907</u>	<u>176 675</u>	<u>222 930</u>

## 9. FACILITÉ DE CRÉDIT ÉVENTUELLE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 175 000 \$ qui porte intérêts au taux préférentiel (soit 2,7 % au 31 mars 2022). La marge de crédit est renouvelable annuellement et est garantie par le dépôt à terme. La marge de crédit est inutilisée au 31 mars 2022.

**10. CRÉDITEURS**

	2022 \$	2021 \$
Fournisseurs et frais courus	88 254	219 624
Salaires et vacances	348 651	299 011
Charges sociales	5 225	17 018
Fonds social	<u>4 198</u>	<u>2 479</u>
	<u><u>446 328</u></u>	<u><u>538 132</u></u>

**11. APPORTS REPORTÉS**

	Fonds d'admini- stration générale \$	Fonds du programme de rembourse- ment aux proches \$	Total 2022 \$	Total 2021 \$
Projet DAC	1 273	-	1 273	1 273
Programme Témoin Enfant	96 200	-	96 200	96 200
Projet Prox	44 309	-	44 309	-
PMRG	19 006	-	19 006	-
Subvention Caisse Desjardins	4 505	-	4 505	-
Subventions COVID-19	-	-	-	366 931
Projet Autochtones (note 4)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7 145</u>
	<u><u>165 293</u></u>	<u><u>-</u></u>	<u><u>165 293</u></u>	<u><u>471 549</u></u>

**12. APPORT REPORTÉ LIÉ AUX IMMOBILISATIONS**

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a obtenu une subvention de 170 105 \$ afin de moderniser ses équipements informatiques. Cet apport a été reporté et est amorti au même rythme que les équipements afférents, soit selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

	2022 \$	2021 \$
Solde au début	168 495	-
Plus: montant inclus dans les subventions à recevoir	-	170 105
Moins: montant constaté à titre de produits	<u>(34 021)</u>	<u>(1 610)</u>
Solde à la fin	<u><u>134 474</u></u>	<u><u>168 495</u></u>



**13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux pour ses locaux venant à échéance entre juin 2023 et mai 2024 totalisent 412 421 \$ et les versements à effectuer incluant les taxes et frais communs estimés au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	211 295
2024	180 051
2025	21 075

**14. INSTRUMENTS FINANCIERS****RISQUES FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

**RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

**RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses crédateurs.

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 16

	Fonds d'adminis- tration générale \$	Fonds du programme de rembourse- ment aux proches \$	Fonds des sommes versées par les contrevenants \$	Fonds d'immobilisa- tions \$	2022 Total \$	2021 Total \$
<b>ANNEXE A - MASSE SALARIALE</b>						
Salaires	2 837 162	-	-	-	2 837 162	2 879 437
Charges sociales	510 692	-	-	-	510 692	505 651
Salaires et charges sociales - COVID-19	366 913	-	-	-	366 913	-
Salaires et charges sociales - projet Femmes victimes exploitation sexuelle	127 943	-	-	-	127 943	80 137
Salaires et charges sociales - projet Cour municipale	35 000	-	-	-	35 000	25 556
	<b>3 877 710</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 877 710</b>	<b>3 490 781</b>
<b>ANNEXE B - FRAIS D'ADMINISTRATION</b>						
Formation	32 911	-	-	-	32 911	28 409
Honoraires professionnels	32 121	-	-	-	32 121	32 069
Associations et cotisations	23 390	-	-	-	23 390	24 716
Déplacements	18 121	-	-	-	18 121	9 229
Assurances	7 050	-	-	-	7 050	6 558
Recrutement	1 155	-	-	-	1 155	600
Documentation et abonnements	697	-	-	-	697	1 313
Frais de fonction	232	-	-	-	232	67
	<b>115 677</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>115 677</b>	<b>102 961</b>

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 17

	Fonds d'adminis- tration générale \$	Fonds du programme de rembourse- ment aux proches \$	Fonds des sommes versées par les contrevenants \$	Fonds d'immobilisa- tions \$	2022 Total \$	2021 Total \$
<b>ANNEXE C - FRAIS DE BUREAU</b>						
Achats informatiques et bureautiques / modernisation des équipements technologiques	35 104	-	-	-	35 104	-
Entretien et réparations d'équipement	34 875	-	-	-	34 875	7 604
Papeterie et fournitures de bureau	27 645	-	-	-	27 645	16 347
Télécommunications	22 385	-	-	-	22 385	27 459
Frais d'impression	7 449	-	-	-	7 449	9 531
Publicité et promotion	7 132	-	-	-	7 132	6 559
Frais de location	3 727	-	-	-	3 727	3 663
	<b>138 317</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>138 317</b>	<b>71 163</b>
<b>ANNEXE D - FRAIS DE LOGEMENT</b>						
Loyer	160 732	-	-	-	160 732	154 059
Déménagement et aménagement de locaux	15 000	-	-	-	15 000	-
Frais d'entretien et de réparations	9 002	-	-	-	9 002	8 373
Énergie	4 863	-	-	-	4 863	4 804
	<b>189 597</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>189 597</b>	<b>167 236</b>
<b>ANNEXE E - FRAIS D'ACTIVITÉS</b>						
Frais d'activités reconnaissance employés	3 500	-	-	-	3 500	3 000
Frais du conseil d'administration et assemblée générale annuelle	1 000	-	-	-	1 000	371
Frais d'activités bénévoles	399	-	-	-	399	274
	<b>4 899</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 899</b>	<b>3 645</b>

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 18

	Fonds d'adminis- tration générale \$	Fonds du programme de rembourse- ment aux proches \$	Fonds des sommes versées par les contrevenants \$	Fonds d'immobilisa- tions \$	2022 Total \$	2021 Total \$
<b>ANNEXE F - AUTRES FRAIS</b>						
Taxes non remboursables	65 669	-	-	-	65 669	61 047
Frais bancaires	2 350	-	-	-	2 350	1 432
Amortissement des immobilisations	-	-	-	46 255	46 255	17 730
	<b>68 019</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46 255</b>	<b>114 274</b>	<b>80 209</b>
<b>ANNEXE G - PROJETS SPÉCIFIQUES</b>						
Programme de remboursement aux proches de personnes décédées d'un acte criminel (note 3)	-	29 377	-	-	29 377	22 801
Projet spécial - SVSAC	9 990	-	-	-	9 990	-
Programme Témoin Enfant	155 365	-	-	-	155 365	-
Projet du fonds des sommes versées par les contrevenants pour la cour municipale et d'une deuxième ressource dédiée projet Femmes victimes exploitation sexuelle	-	-	-	-	-	39 215
Projet Ville de Montréal	158 616	-	-	-	158 616	129 529
Projet PRMG	156 194	-	-	-	156 194	97 100
Projet Autochtones (note 4)	-	7 145	-	-	7 145	12 226
Projet soutien clientèle vulnérable	495	-	-	-	495	-
	<b>480 660</b>	<b>36 522</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>517 182</b>	<b>300 871</b>